

**SÉANCE DU 09 AVRIL 2024**

<b>Bilan de la politique foncière 2023</b>		
<b>Nombre de conseillers :</b>	<b>Votes :</b>	<b>Numéro :</b>
En exercice : 33 Présents : 27 Absents : 0 Procurations : 6	Pour : 33 Contre : 0 Abstentions : 0	3-1

L'an deux mille vingt-quatre, le neuf avril à 19 h, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi dans le lieu habituel de ses séances en session ordinaire sous la présidence de Madame le Maire, Frédérique THIENNOT.

**Date de la convocation** : 27 mars 2024 pour respecter les 12 jours de délais de transmission des documents budgétaires (points 5-1 à 5-17 inclus) et 03 avril 2024

**Présents** : Frédérique THIENNOT - Alain ROCHET - Maryline DOUSSAT-VITAL - Michelle BARDOU - Fabrice BOCAHUT - Cécile POUHELON - Eric PUJADE - Pauline QUINTANILHA - Jean-Luc LUPIERI - Michèle DUPUY - Gérard BORDIER - Martine-GUILLAUME - Patrice SANGARNE - Henri UNINSKI - Véronique PORTET - Michel RAULET - Sandrine AUDIBERT - Alain DAL PONTE - Annabelle CUMENGES - Audrey ABADIE - Jean-Christophe CID - Gérard LEGRAND - Anne LEBEAU - Clarisse CHABAL VIGNOLES - Françoise LAGREU CORBALAN - Xavier MALBREIL - Michèle GOULIER.

**Procurations** : Xavier FAURE à Alain ROCHET - Françoise PANCALDI à Eric PUJADE - Gilles BICHEYRE à Maryline DOUSSAT-VITAL - André TRIGANO à Françoise LAGREU CORBALAN - Jean GUICHOU à Clarisse CHABAL VIGNOLES - Daniel MEMAIN à Michèle GOULIER.

**Secrétaire de séance** : Henri UNINSKI.

Conformément à l'article L 2241-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, le conseil municipal est appelé à délibérer sur le bilan des acquisitions et cessions opérées sur le territoire d'une commune de plus de 2 000 habitants par celle-ci, ou par une personne publique ou privée agissant dans le cadre d'une convention avec cette commune.

Depuis la dernière délibération en date du 07 mars 2023 ayant pris acte du bilan 2022, il a été opéré 6 acquisitions (dont 4 par l'Établissement Public Foncier d'Occitanie) et 4 cessions.

Le bilan de la politique foncière de la commune est présenté sur le tableau récapitulatif des transactions pour l'année 2023 et annexé à la présente délibération.

Ces documents sont également annexés au compte administratif de l'exercice de l'année 2023 conformément à l'article susvisé.

Montant total des acquisitions : 301 392 €

Montant total des cessions : 115 565 €

Vu l'article L 2241-1 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Considérant que le bilan des acquisitions et cessions immobilières a pour objet d'apporter une meilleure connaissance des mutations immobilières réalisées par la commune sur l'exercice 2023 ;

Il est proposé au conseil municipal de prendre acte du bilan de la politique foncière 2023 présenté par le Maire.

**Le conseil municipal,**

Après avoir délibéré,

**Article unique :** Prend acte du bilan de la politique foncière 2023 présenté par le Maire, dont le tableau récapitulatif est annexé à la présente et annexé au compte administratif 2023 de la commune.

Fait en l'hôtel de ville, le onze avril deux mille vingt-quatre.

Pour extrait conforme,

PAMIERS, le 11 avril 2024

Le Maire,  
Frédérique THIENNOT



Le secrétaire de séance,  
Henri UNINSKI

A handwritten signature in black ink, consisting of a large loop followed by a horizontal line and a small flourish.

Le Maire certifie sous sa responsabilité  
le caractère exécutoire de cet acte le  
après transmission en Préfecture le  
après publication le **17 AVR. 2024**  
ou après notification le

Accusé de réception en préfecture  
009-210902250-20240409-24\_17311-DE  
Date de télétransmission : 11/04/2024  
Date de réception préfecture : 11/04/2024

ACQUISITIONS								
Vendeur	Délibération CM	Date acte	Nature du bien	Adresse	Références cadastrales	Superficie	Prix d'achat	Observations
REGION OCCITANIE	18-déc-19	20 mars 2023 par Maître BIASSETTE	Parcelle de terre	Route de Belpech	ZT 99	4 895 m <sup>2</sup>	1€ non recouvrable	Aménagement voie verte
CFIVA	28-juin-22	18 janvier 2023 par Maître PADILLA	Parcelles de terrain à usage d'aire de retournement	1 rue de la Maternité	K 3026 + K 3406	711 m <sup>2</sup>	1€ non recouvrable	Incorporation au domaine publique
Françoise LAGREU	Convention EPF du 21 juin 2021 / Délibération du 13 avril 2021	22 mars 2023 par Notaires d'Oc	Terrains nus	rue Eugène Duprat	H 2283 + H 2284 + H 2287 + H 2288	1 134 m <sup>2</sup>	96 390 €	Achat via EPF dans le cadre de l'opération de revitalisation
SCI AMOURTIE 2	Convention EPF du 21 juin 2021 / Délibération du 13 avril 2021	03 mars 2023 par Notaires d'Oc	Bâtiment R+3	31 rue des Jacobins	K 1230	28 m <sup>2</sup>	40 000 €	Achat via EPF dans le cadre de l'opération de revitalisation
Cécile VIVANCOS	Convention EPF du 21 juin 2021 / Délibération du 13 avril 2021	01 juin 2023 par Maître Fieuzet	Bâtimens R+3 (étages)	5 et 7 rue de la République	K 1678 + K 3293	185 m <sup>2</sup>	55 000 €	Achat via EPF dans le cadre de l'opération de revitalisation
Cécile VIVANCOS	Convention EPF du 21 juin 2021 / Délibération du 13 avril 2021	17 août 2023 par Maître Fieuzet	Bâtimens R+3 (RdC)	5 et 7 rue de la République	K 1678 + K 3292 + K 3293	126 m <sup>2</sup>	110 000 €	Achat via EPF dans le cadre de l'opération de revitalisation
<b>TOTAL</b>							<b>301 392 €</b>	

CESSIONS								
Acquéreur	Délibération CM	Date acte	Nature du bien	Adresse	Références cadastrales	Superficie	Prix de vente	Observations
ORRIS MANAGEMENT	01-févr-22	15 décembre 2023 par Maître ROUCH	2 bâtiments R+2 et R+3	11 et 13 rue Gabriel Péri	K 1330 + K 1331	144 m <sup>2</sup>	71 495 €	Réhabilitation des bâtiments
Mr PRA X et Mme FERRAND	25-oct-22	23 mars 2023 par Maître Fieuzet	Terrain nu	Chemin de Bourges	AA 142	14 m <sup>2</sup>	560 €	Projet d'aménagement
LABORATOIRES DU PLANTAUREL	25-oct-22	23 mars 2023 par Maître Fieuzet	Bandes de terre	Impasse du Pigeonnier	AL 351	51 m <sup>2</sup>	510 €	Usage de chemin
PROME Marguerite	07-mars-23	03 août 2023 par Maître FIEUZET	Local commercial	32 rue Gabriel Péri	K 1650	146 m <sup>2</sup>	43 000 €	Pour nouvelle location commerciale
<b>TOTAL</b>							<b>115 565 €</b>	